

Célestin Bouglé (1870–1940), savant et politique

PAR **JEAN-CHRISTOPHE MARCEL** · PUBLIÉ 02/12/2019 · MIS À JOUR
02/12/2019



Célestin Bouglé fut un universitaire très en vue dans l'entre-deux guerres, avant de tomber dans l'oubli. Au point que sa production scientifique autant que son investissement

institutionnel dans les sciences sociales, et en particulier dans la sociologie, sont aujourd'hui peu connus en dehors de quelques spécialistes.

Normalien, agrégé de philosophie (il a été reçu 1^{er} en 1893), docteur ès lettres en 1899, il est, avec **Émile Durkheim**, l'instigateur principal du lancement de la revue **L'Année Sociologique**, dans laquelle il jouera un rôle non négligeable. Esprit libre et indépendant, spiritualiste de cœur, il est rallié à la cause de la science positive dont il entrevoit les promesses dans la sociologie naissante. Néanmoins, il gardera toujours ses distances avec la sociologie durkheimienne... non sans lui faire profiter de son aura institutionnelle et d'un dense réseau de relations construit durant sa riche vie professionnelle : il a été notamment maître de conférences de philosophie sociale à la Faculté des Lettres de Montpellier (1898), professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse (1900), titulaire de la chaire d'économie sociale (Sorbonne, 1919-1940), directeur-adjoint (1927-1935), puis directeur de **l'École Normale Supérieure** (1935-1940).

Républicain militant très engagé lors de l'Affaire Dreyfus et la Grande Guerre, membre du Parti Radical-Socialiste (il est plusieurs fois candidat –

malheureux – à la députation), il est un des premiers adhérents de la **Ligue des Droits de l'Homme** créée en 1898, avant de devenir son vice-président entre 1911 et 1924.

Besnard P., 1979, « La formation de l'équipe de L'Année Sociologique », *Revue Française de Sociologie*, 20(1), 7-31.

Vogt W. P., 1979, « Un durkheimien ambivalent : Célestin Bouglé, 1870-1940 », *Revue Française de Sociologie* 20(1), 123-139.

L'apport sociologique

Bouglé s'accorde avec Durkheim pour dire que le mouvement de l'histoire se comprend comme le passage des sociétés élémentaires (primitives) à solidarité mécanique, aux sociétés les plus évoluées à solidarité organique. Celles-ci se distinguent des premières par un plus grand degré de différenciation et de densité matérielle.



Conscience collective

À des sociétés où la conscience collective est forte et s'impose à tous les membres du groupe – et où les représentations collectives sont simples et empreintes de religiosité –, succèdent des sociétés plus complexes dans lesquelles la conscience collective perd en force. Cette perte est compensée par une adhésion plus raisonnée à des représentations collectives qui gagnent en universalité et se laïcisent, de manière à emporter l'adhésion d'un grand nombre d'individus de plus en plus différents les uns des autres. Ainsi, alors que le lien social chez les « primitifs » repose sur l'alternance entre des sentiments forts de crainte et d'adhésion exaltée, il s'appuie sur une adhésion fondée en raison et réfléchie dans les sociétés « évoluées » (Durkheim, 1893, *De la division du travail social*).

S'appuyant sur ce résultat, Bouglé considère initialement, dans sa thèse, que le principal effet

du processus de « laïcisation » et d'universalisation des représentations collectives est l'émergence des « idées égalitaires ». La division croissante des tâches conduit en effet les hommes à se traiter en égaux, en vertu d'un processus double et contradictoire « d'homogénéisation » et « d'hétérogénéisation » simultanées. Car dans une société complexe, les hommes font partie d'un plus grand nombre de groupes en même temps. Ainsi, chacun est un point d'entrecroisement de divers cercles, si bien qu'au fur et à mesure qu'il change les groupes dont il fait partie, l'individu résiste au pouvoir de chacun d'eux en invoquant celui des autres. En fin de compte il passe au premier plan, on l'estime pour lui-même, seul compte son mérite, et de la sorte tous les membres du groupe sont mis sur un pied d'égalité. Sont ainsi créées de puissantes forces unificatrices (Bouglé, 1899).

Néanmoins, ce résultat ne le satisfait pas totalement car ce raisonnement n'explique pas suffisamment comment les idées se laïcisent et comment, dans les consciences, les idées de bien et de mal passent de leur forme religieuse à leur forme laïque. En somme, il s'agit d'asseoir plus complètement le passage des idées religieuses à

une pensée rationaliste respectueuse des droits de l'homme, dont Bouglé conteste à Durkheim l'idée qu'elles émanent du mode de pensée magico-religieux des primitifs.

S'attelant à cette tâche vingt-trois ans plus tard, il explique qu'il existe dans les sociétés primitives un droit et une morale laïcs. En effet, la vie quotidienne exige la mise en œuvre d'une « technique positive » pour faire face à la nécessité de se vêtir, se nourrir, se loger (...). Dès le début, émerge alors une ébauche de lois naturelles liées aux nécessités de l'action. En somme, un embryon de science, d'emblée laïque parce que travaillant sur le quotidien, existerait dès les origines, et la raison s'opposerait à la religion en se présentant comme sa rivale. Dès lors, on peut dire que les valeurs sur lesquelles s'appuient les démocraties modernes ne sont pas uniquement religieuses. Elles relèvent de vérités positives sur lesquelles les hommes ne peuvent pas manquer de s'entendre. On peut ainsi montrer comment dans le monde des valeurs émerge une morale laïque fondée scientifiquement car elle existe dès les origines.



Par ailleurs, dans les sociétés modernes, si l'homme en soi est une valeur supérieure qui unifie, d'autres valeurs ont la particularité de se différencier car les groupements humains se multiplient et se diversifient. Néanmoins, ces valeurs s'entremêlent car ce qui constitue des « valeurs-fins » pour certains est perçu comme « valeurs-moyens » pour d'autre et vice-versa. Par exemple, vies religieuse, familiale et civique trouvent leur compte dans le repos hebdomadaire : les individus peuvent donc poursuivre des fins différentes avec le même moyen. En conséquence, il existe plusieurs fins possibles au sein de la même « valeur-moyen ». Cette dernière est respectée par tous, mais pour des raisons différentes. Célestin Bouglé donne à ce phénomène le nom de « polytélisme », grâce à

quoi il est en mesure de dire que le monde des valeurs suit l'évolution du monde matériel dans la marche vers l'égalitarisme et la démocratie. Grâce à la différenciation des valeurs et au polytélisme, il est possible de prouver scientifiquement que l'unité morale de la démocratie existe. Et cette unité morale est égalitaire car elle exige le respect de la diversité des fins et des différences individuelles. Le travail que Bouglé consacre en 1908 aux castes constitue l'envers de cette démonstration, puisqu'il s'efforce d'y montrer qu'en Inde l'emprise de la religion étouffe dans tous les compartiments de la vie sociale l'émergence d'une morale laïque.

Bouglé C., 1899, *Les Idées égalitaires*, Paris : Alcan.

Bouglé C., 1908, *Essais sur le régime des castes*, Paris : Alcan.

Bouglé C., 1922, *Leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs*, Paris : Armand Colin.

Sociologie et action sociale

La conception de la sociologie de Bouglé est indissociable de son engagement politique,

puisqu'il voit dans cette discipline le fondement scientifique d'une morale laïque dont il s'efforce de montrer l'inéluctable avènement. Il relie ces valeurs laïques qu'il veut triomphantes à un « quasi – contrat » social proche de la doctrine solidariste de **Léon Bourgeois**. L'État a alors pour fonction de protéger les droits et l'autonomie de la personne humaine. En retour, celle-ci se doit, grâce aux leçons de la sociologie, d'avoir un sens aigu de son appartenance à la collectivité ; autrement dit, elle doit avoir une conscience claire des devoirs qui lui incombent pour en préserver l'intégrité. C'est ce que Bouglé nomme, paraphrasant Jean Jaurès, « l'individualisme logique et complet ».



L'œuvre de Bouglé s'articule donc à un « libéralisme » tempéré, troisième voie entre le socialisme collectiviste et le libéralisme clérical et conservateur.

Tu vois à peu près ce que c'est ?

Pas du tout !



2019^P I

L'œuvre de Bouglé s'articule donc à un « libéralisme » tempéré, troisième voie entre le

socialisme collectiviste et le libéralisme clérical et conservateur. La recherche de cette troisième voie explique l'intérêt qu'il porte, sa vie durant, aux « prophètes socialistes » Proudhon et Saint Simon), et aux mouvements coopératifs. Ces derniers offrent des pistes pour construire des groupements intermédiaires, lien indispensable selon lui entre l'individu et l'État, en vue de consolider le lien social.

Son engagement pour la promotion de la sociologie dans les Écoles Normales d'instituteurs est aussi à comprendre dans cette perspective. Il co-écrit par exemple, en 1926, un manuel de sociologie à destination des élèves instituteurs. Son objectif est de parfaire l'éducation des futurs républicains dans l'école publique et de soumettre le jeune bourgeois, trop individualiste, à la discipline sociologique, ainsi que le relève William Logue. Enfin, l'ardente défense de la posture sociologique qu'il engage aux côtés des durkheimiens contre des disciplines concurrentes : sociobiologie, histoire, science économique, droit – est pour lui une défense de la démocratie contre les attaques de la droite cléricale. Il n'hésite pas à parcourir la France dans ce « combat scientifique ».

Logue W., 1979, « Sociologie et politique : le libéralisme de Célestin Bouglé », *Revue Française de Sociologie*, 20(1), 141-161.

Bouglé C., 1903, *La Démocratie devant la science. Études critiques sur l'hérédité, la concurrence et la différenciation*, Paris : Alcan

Bouglé C., 1907, *Le Solidarisme*, Paris : Giard et Brière.

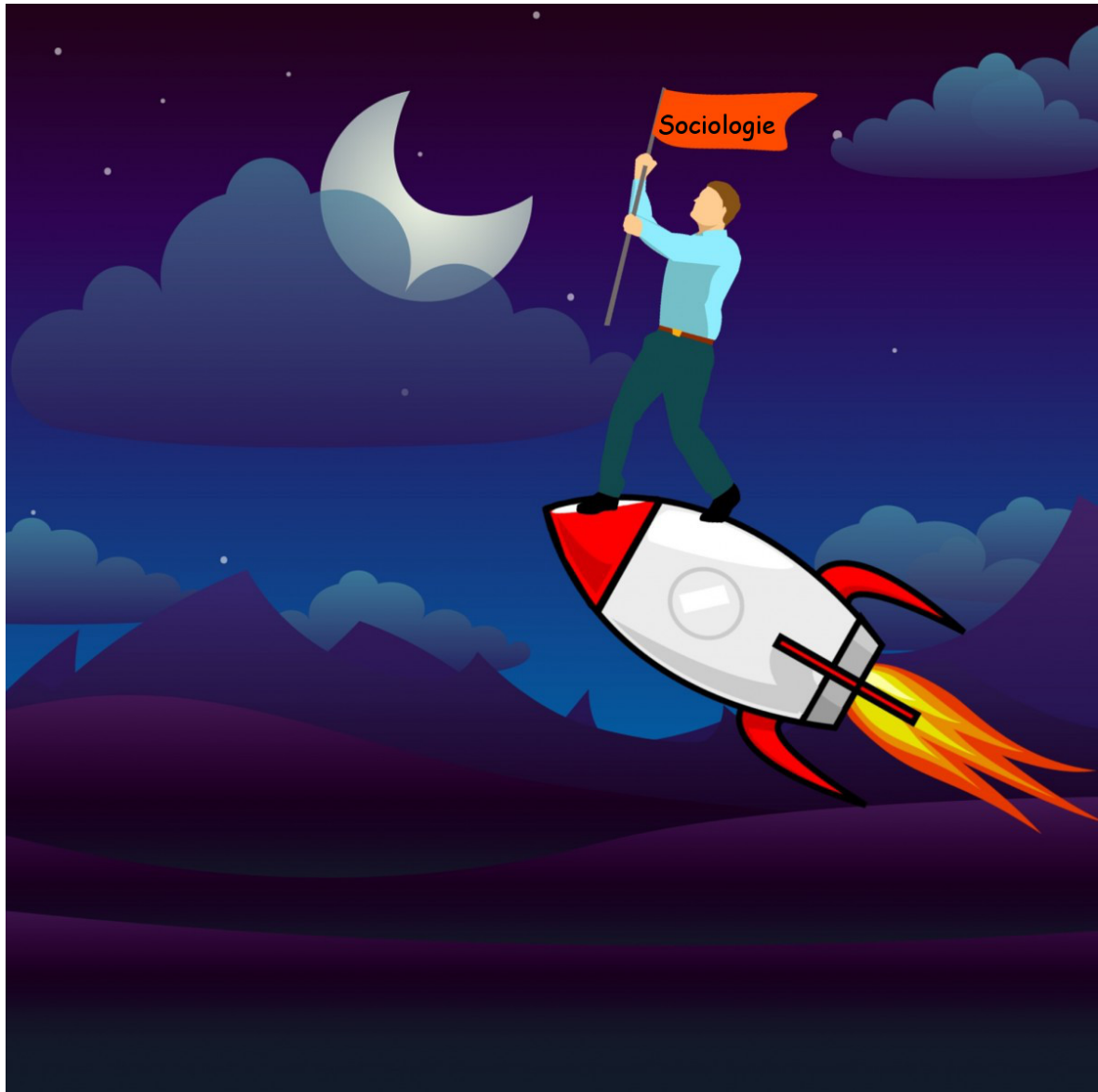
Bouglé C., 1907, *Qu'est-ce que la sociologie*, Paris : Alcan

Bouglé C., 1918, *Chez les prophètes socialistes*, Paris : Alcan.

Bouglé C., 1935, *Bilan de la sociologie française contemporaine*, Paris, : Alcan

Bouglé C. (avec Raffault J.), 1926, *Éléments de sociologie*, Paris : Alcan.

Un entrepreneur de la sociologie



Après la Grande Guerre, il milite, avec les durkheimiens, pour étendre l'influence de la **Société des Nations** (SDN), qu'il voit comme une institution dont l'arrivée est le résultat de l'évolution nécessaire des sociétés dont il a tracé les étapes dans ses études sociologiques. Comme individus et nations entretiennent des liens de plus en plus étroits, il lui paraît nécessaire que ces relations soient pacifiquement

organisées. Si bien que pour lui l'évolution morale de l'humanité prépare la SDN. Il publie en 1933 un « guide » à destination des étudiants dans le but de renforcer une institution centrale qu'il veut permanente, mais dans une conjoncture qui en révèle de plus en plus l'impuissance.

Entre 1920 et 1940, il devient directeur du Centre de Documentation Sociale (CDS), officiellement fonds documentaire chargé de récolter et d'archiver toute la documentation possible sur l'actualité politique, économique et sociale contemporaine. De façon plus précise, le Centre recueille le maximum de renseignements sur les problèmes sociaux contemporains, afin de démonter les mécanismes du contexte de « crise » de l'Entre-deux guerres : arrivée de Mussolini au pouvoir, nazisme, socialisme stalinien, crise de 1929, New Deal, chômage.... Son principal pourvoyeur est une antenne de la SDN : l'Institut de Coopération Intellectuelle Internationale, avec lequel il entretient des liens étroits.

Financé initialement par le banquier et mécène **Albert Kahn**, puis à partir de 1932, par la **Fondation Rockefeller**, le CDS est toutefois bien plus qu'une simple bibliothèque. C'est aussi un lieu de réunion, de discussion et de recherche – le premier

« laboratoire » universitaire de recherche en sociologie. Réalisant la volonté des responsables de la Fondation Rockefeller de voir se développer en France la méthode « inductive » de l'enquête sociologique sur le terrain, Bouglé engage des jeunes chercheurs qu'il envoie, à l'étranger bien souvent (Tchécoslovaquie, Allemagne, États-Unis, Roumanie), préparer leur Diplôme d'Études Supérieures (**Robert Marjolin, Raymond Polin...**) et/ou leur thèse (**Georges Friedmann, Jean Stoetzel**). Les pensionnaires du Centre effectuent aussi des missions ponctuelles, comme **Raymond Aron** qui part faire un voyage en Allemagne où il assiste à un des grands meetings nazis de 1933, et où il se familiarise avec la sociologie de Weber. Les jeunes recrues du CDS participeront aussi à deux grandes enquêtes : l'une sur le chômage, lancée en 1935 par l'Institut Scientifique de recherches économiques et sociales ; l'autre sur les classes moyennes, impulsée par Henri Mougins, à la fin des années 1930 (Marcel, 2001 ; Savoye, 2017 ; Tournès, 2008).

Grâce au CDS, une nouvelle génération de chercheurs adopte une nouvelle façon d'apprendre et de faire le métier de sociologue. Aron, Friedmann, Stoetzel découvrent les vertus du

travail de terrain, rompant ainsi avec l'analyse sociologique de « cabinet » associée aux durkheimiens, et sous le bienveillant patronage d'un Célestin Bouglé qui ne fit rien pour atténuer leur « allergie » à la sociologie durkheimienne, bien au contraire. En ce sens, il contribua à préparer ce qu'on a coutume d'appeler, avec Jean-Michel Chapoullie, la « seconde fondation » de la sociologie française, après 1945. C'est sans doute sa postérité « d'entrepreneur de la sociologie », souvent méconnue, plus que sa sociologie très datée, qui en fait un personnage important pour la sociologie française.

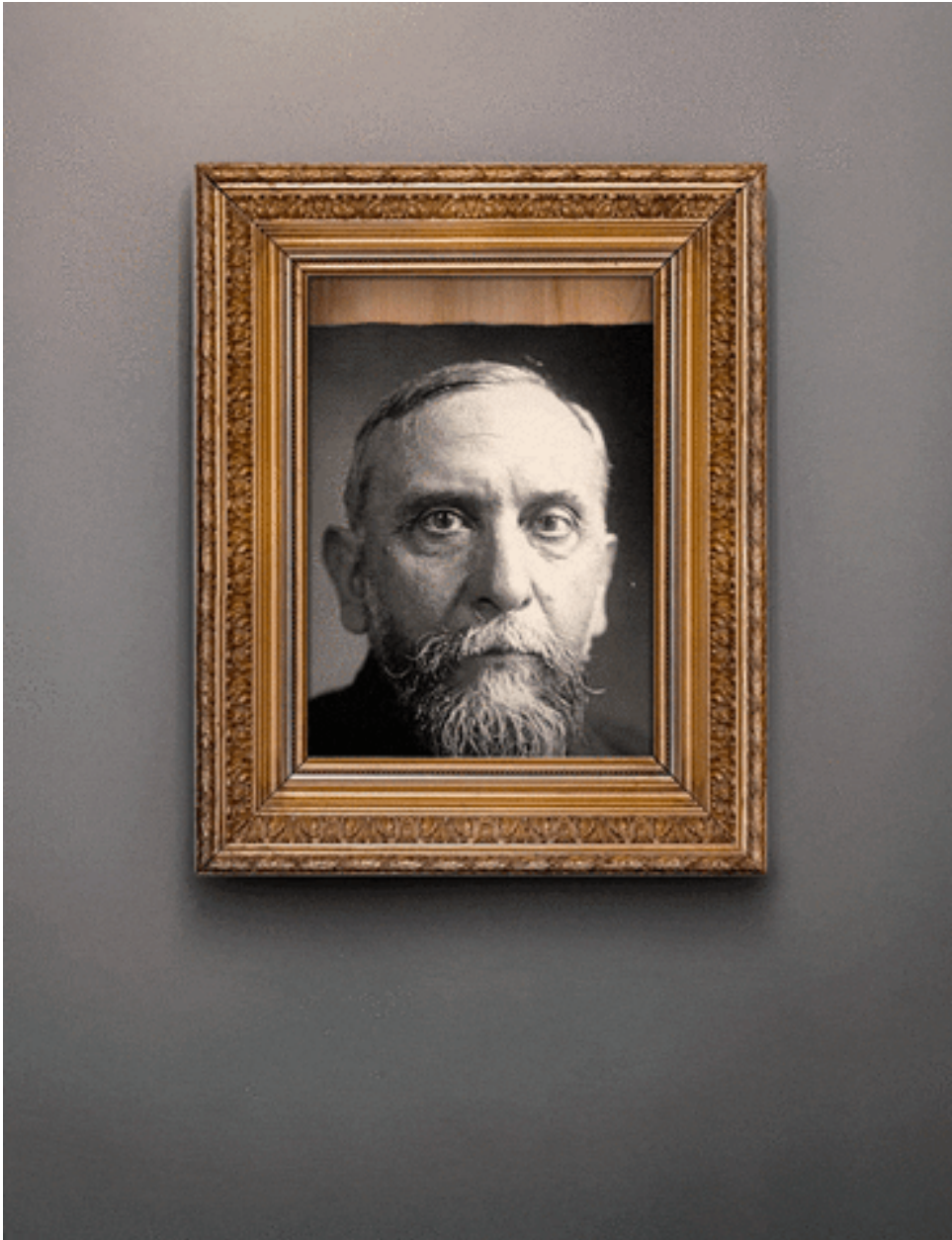
Savoie A., 2017, « Enquête sur les étudiants en sociologie de Célestin Bouglé et leur engagement politique (1920-1940), Les Études Sociales, vol.1, n°165, 111-156.

Tournès L., 2008, « La Fondation Rockefeller et la construction d'une politique des sciences sociales en France (1918-1940) », Annales. Histoire, Sciences Sociales, n°6, 1371-1402.

Marcel J.-C., 2001, Le durkheimisme dans l'entre-deux guerres, Paris : PUF.

Chapoullie J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », Revue Française de Sociologie, 32(1), 321-364.

Bouglé C., 1933, Le Guide de l'étudiant en matière de Société des Nations, Paris : Marcel Rivière.



Crédits images en CC : Mondes Sociaux, Pixabay
geralt, Pxhere